

REPUBLIQUE FRANCAISE  
COMMUNE DE LHUIS

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE ORDINAIRE DU 18 OCTOBRE 2023

**ETAIENT PRESENTS** : Mikaël BABOLAT, Laurent BORDEL, Marie-Claire CARTONNET, Christian CONAND, Emmanuel GINET, Jean-Michel LAURENT, Céline THEVENOUX, Marie-José TRAINA, Viviane VAUDRAY.

**ABSENTS EXCUSES** : Evelyne SUBIT → procuration à Céline THEVENOUX  
Isabelle VAUDRAY  
Julien DOMBES  
Guillaume DUCOLOMB

Le conseil municipal a choisi pour secrétaire de séance Marie-Claire CARTONNET

Le Quorum étant atteint Monsieur le Maire, en sa qualité de président, ouvre la séance du conseil à 20h et rappelle l'ordre du jour :

**1<sup>ème</sup> point : Validation du compte-rendu de la séance du 6 septembre 2023**

**2<sup>ème</sup> point : FINANCES COMMUNALES / ADMINISTRATION**

- Délibération CCPA pour subvention du fond de concours de la salle des fêtes → délibération

**3<sup>ème</sup> point : AFFAIRES SCOLAIRES**

- Achat d'un ordinateur portable pour la classe CE1 et CE2
- Emploi d'une contractuelle à la cantine
- Prestataire de ménage à l'école

**4<sup>ème</sup> point : RESSOURCES HUMAINES – PERSONNEL**

- Modification du tableau des emplois permanents au niveau du secrétariat → délibération

**5<sup>ème</sup> point : VOIRIE / RESEAUX / TRAVAUX DIVERS**

- Offre financière et technique des épandages de boues et étude techniques de la chambre d'agriculture
- Signalétique
- Devis enrobé secteur usine AGP et chemin de la Croisette.
- Mobilier urbain, barrières

**6<sup>ème</sup> point : BATIMENTS COMMUNAUX – TERRAINS COMMUNAUX**

- Achat volets roulants pour la maison des associations
- Gendarmerie - rénovation des sols de 2 appartements
- Salle des fêtes
  - retour du diagnostic de la structure
  - diagnostic amiante
  - planning des travaux
- Travaux église
- Intervention de l'entreprise sur la Fuite du toit de l'école

**7<sup>ème</sup> point : CCPA (Communauté de Communes Plaine de l'Ain)**

- Nouveaux tarifs déchèterie
- Adhésion au fonds local de replantation du Bugey
- Changement Led maison des associations, hall mairie - reconduction de la subvention.

**8<sup>ème</sup> point : GESTION DES AFFAIRES COURANTES**

- Convention de servitude avec Enedis → délibération
- Renouvellement bail de location de terrain Charantonod Sud → délibération
- Contrôle des extincteurs
- Cuve à fioul du tracteur

## 9<sup>ème</sup> point : DIVERS

- Relevé des compteurs du 9 au 20 octobre pour une facturation courant novembre Chasse baux communaux
- Cérémonie du 11 Novembre
- Repas des aînés
- Echo de Lhuis

## I - Validation du compte-rendu de la séance du 6 septembre 2023

Compte rendu validé à l'unanimité

## II - FINANCES COMMUNALES / ADMINISTRATION

### 2-1 Demande de fonds de concours auprès de la CCPA pour le projet de rénovation de la salle des fêtes

Dans le cadre du projet de rénovation de la salle des fêtes concernant l'accès PMR, l'amélioration de la performance énergétique du bâtiment et les travaux de restructuration intérieur, dont les travaux débiteront à partir de 2024, pour une durée d'environ 1 an, une demande de fonds de concours est sollicitée auprès de la CCPA au titre du fonds de concours généraliste n°2021-113 du 24 juin 2021.

Le coût prévisionnel des travaux et subventions attendues, établi selon le plan de financement ci-dessous, s'élève à 989 901 € HT.

Dépenses HT		Recettes HT	
Etude/Maîtrise d'œuvre/Contrôle	113 470.00	Etat Fonds Vert / DETR / DSIL	395 960.00
Travaux énergie	318 636.00	Conseil Régional	100 000.00
Travaux autres	507 795.00	Conseil Départemental Equipement Proximité	148 485.00
Travaux imprévus (amiante) estimation	50 000.00	CCPA Fonds de Concours	117 374.00
		Conseil Départemental Transition Eco	63 727.00
		ADEME	?
		Autofinancement	164 355.00
<b>Montant HT des dépenses</b>	<b>989 901.00</b>	<b>Montant HT des recettes</b>	<b>989 901.00</b>

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le projet de rénovation de la salle des fêtes, valide le budget prévisionnel des travaux ainsi que le plan de financement ci-dessus, et sollicite l'aide la CCPA au titre du fonds de concours généraliste mis en place par délibération communautaire n°2021-113 du 24 juin 2021 à hauteur de 117 374 €.

Vote : Pour : 8 - Contre : 0 - Abstention : 0

## III - AFFAIRES SCOLAIRES

### 3-1 Achat d'un ordinateur portable pour la classe CE1 et CE2

L'ordinateur portable étant hors service, la commune a acquis un nouvel ordinateur portable pour la classe de la directrice pour un montant de 939,80 € (logiciels compris) à la société Synaps.

### 3-2 Emploi d'une contractuelle à la cantine

Suite au non-renouvellement de contrat d'une employée, à la demande de celle-ci, le poste sera pourvu jusqu'en janvier 2024 par une nouvelle personne contractuelle.

Monsieur Christian Conand arrive à 20h15

### 3-3 Prestataire de ménage à l'école

A partir de janvier 2024, le ménage des classes primaires sera effectué le mercredi et le samedi matin par un prestataire de service.